

AR Prefecture

016-211600499 MAIRIE DE BONNES

Reçu le 10/04/2026 Charente

Code Postal 16390

Tél 05.45.98.51.74

mairiebonnes@orange.fr

Site : bonnes.fr

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

2026N°8

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 27 mars, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Péchère de Chamberlaine Denis

Date de la convocation : 23 mars 2026.

Présents : Mesdames CHASSIN Pascale, MULLER Amélie, FAURE Christine, ADAMY Sandy, Messieurs VALOIS Dominique, AUTHIER Adrien, BERTIEAU Luc, ROUSSILLON Nicolas, CHAILLOUX Alain.

Excusé : VAN HOUTTE Ignace.

Absent : néant.

Monsieur BERTIEAU Luc a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur VAN HOUTTE Ignace a donné procuration à Monsieur VALOIS Dominique

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;
Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Après appel de candidature : Liste VALOIS Dominique

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

À déduire bulletins blancs : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

– Liste VALOIS Dominique: 9 voix

La liste VALOIS Dominique ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Monsieur VALOIS Dominique et Madame CHASSIN Pascale

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Affiché et publié le 09 avril 2026

BONNES, le 27 mars 2026

Le Maire

M. Denis Péchère de Chamberlaine

